Éco-quartier du Raquet

Au cœur de l'agglomération, partagé entre les communes de Douai et Sin-le-Noble, le quartier du Raquet accueille un projet de166 hectares, qui durera quinze à vingt ans. Le quartier du Raquet s'appuie sur une approche revisitée de la conception de la ville. Il tourne le dos au fonctionnalisme ou « zoning » et recherche le développement conjoint de toutes les formes de mixité. Afin de répondre aux besoins de logements et participer à la lutte contre l'étalement urbain, 4 000 logements seront créés selon des ambiances et des typologies variées. Les maisons individuelles, logements intermédiaires et appartements s'organiseront autour d'équipements majeurs et structurants ainsi qu'une trame verte composés de plusieurs parcs récréatifs aménagés selon les principes de développement durable. Cet éco-quartier constituera la synthèse des savoir-faire acquis par la Communauté d'agglomération en matière d'aménagement paysager, d'assainissement, d'environnement, de déplacements.

© Seura / 2006

Le canal

Eco-quartier du Raquet, une synthèse de la ville compacte et de la ville verte.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU DOUAISIS
746, rue Jean Perrin – BP 300 - 59351 Douai Cedex
Tél. : (33) 03 27 99 89 89 – www.douaisis-agglo.com
Jean-Paul Mottier - jpmottier@douaisis-agglo.com